

# Syndicat Autonome Traction du Métropolitain de Paris

---

Paris, le 17 janvier 2007

**Monsieur MAZZA François**  
Directeur Transport Ligne A  
RER – U. O. Ligne A  
VINC – VINCENNES RER

N/Réf. : 08-01-16-FS/IC

Copie : M. AUZANNET

**OBJET : ALARME SOCIALE**

Monsieur le Directeur,

Conformément au Protocole sur le droit syndical et l'amélioration du dialogue social dans l'Entreprise, le **Syndicat Autonome Traction** déclenche une alarme sociale sur votre unité pour le motif suivant :

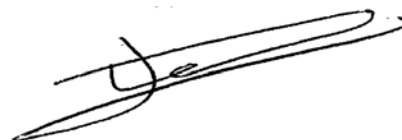
☞ **Suite à la pétition des conducteurs de la Ligne A du RER, soutenue par une majorité d'entre eux, nous demandons la prise en considération des efforts fournis par les personnels de conduite durant l'année 2007 et plus particulièrement sur les journées à plus de 1 million voyageurs.**

Nous revendiquons aussi l'ouverture rapide de négociations pour trouver une solution pérenne au travers de la rémunération mensuelle, afin de valoriser le travail au quotidien des conducteurs (trices) du RER Ligne A.

Dans l'attente d'être reçus,

Nous vous adressons, Monsieur le Directeur, nos salutations respectueuses.

Le Secrétaire Général du Pôle SAT  
Transport  
F. SARRASSAT



---

## CONSTAT D'ACCORD SUITE A ALARME SOCIALE

---

Réf. 08-01-07 • 22 janvier 2008

Le 17 janvier 2008 l'organisation syndicale UNSA Traction a déposé l'alarme sociale suivante :

*« Suite à la pétition des conducteurs de la ligne A du RER, soutenue par une majorité d'entre eux, nous demandons la prise en considération des efforts fournis par les personnels de conduite durant l'année 2007 et plus particulièrement sur les journées à plus de 1 million voyageurs. Nous revendiquons aussi l'ouverture rapide de négociations pour trouver une solution pérenne au travers de la rémunération mensuelle, afin de valoriser le travail au quotidien des conducteurs(trices) du RER Ligne A».*

A la suite de cette alarme sociale, les représentants de cette organisation syndicale ont été reçus le 22 janvier 2008.

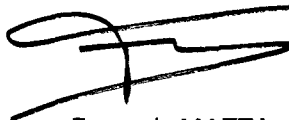
La direction précise que l'enchaînement de projets initialisés par le STIF, notamment les renforcements de l'offre sur la ligne A, nécessite une réflexion générale sur les pistes d'évolutions tant organisationnelles que sociales au niveau du département RER. Ces pistes d'évolutions seront négociées avec les organisations syndicales avant la fin de l'année.

Les spécificités de la ligne et notamment les efforts fournis pour le transport quotidien de plus d'un million de voyageurs sont des éléments qui interviendront nécessairement dans cette négociation.

Dans l'immédiat et dans l'attente du résultat de cette négociation, la direction propose pour valoriser les efforts des conducteurs de la ligne A, dont la multiplication des journées millionnaires constitue un exemple notable, le versement d'une prime de 300 € pour les conducteurs qui par leur implication active participent à la réalisation de l'offre de transport et accompagnent les événements passés et à venir s'y rapportant. Le versement de cette prime interviendra sur la paie du mois de février.

L'UNSA Traction se félicite que l'investissement des conducteurs au quotidien soit pris en compte et attend avec détermination l'ouverture de négociations qui devraient aboutir à une évolution significative de la rémunération mensuelle des conducteurs.

Le directeur du transport ligne A



François MAZZA

Le délégué syndical d'établissement



Francesco MINGOIA